

Réunion du 15 avril 2020 à 11 H avec les OS et l'équipe de Direction

Point sanitaire :

A ce jour, la Direction n'a pas connaissance de nouveaux cas parmi nos collègues (et c'est tant mieux !).

Let's go
On reprend
le boulot.

2 de nos collègues devaient retourner au travail en présentiel mardi. Cependant, elles sont toujours en attente de l'accord du médecin de prévention, un questionnaire leur est parvenu hier soir et donc on peut penser que peut-être, elles pourront revenir bientôt
Pour les autres grosse fatigue et arrêt prolongé.

Une fiche concernant la procédure à mettre en place pour le nettoyage des locaux est arrivée ce matin du Secrétariat Général donnant (avec la liste de produits adéquats pour la désinfection et des consignes pour les sociétés de nettoyage) une procédure pour les agents pour nettoyer les bureaux, la Direction va se rapprocher des sociétés de nettoyage pour vérification . Concernant l'alcool ménager préconisé par la DG nous n'en aurons pas suivant l'avis de Monsieur BOCQUILLON (inspecteur santé, sécurité au travail). Ce produit présente des risques comme nous l'avions déjà évoqué dans une brève précédente, pas le risque qu'on le boive (vilain que nous étions d'évoquer cette éventualité) mais de brûlure voire d'incendie, nous aurons donc des lingettes !



Bonne nouvelle, les agents de tout le département (et de France, ce n'est pas spécifique à l'Indre, restons modestes) peuvent dès à présent accéder à leur messagerie professionnelle grâce à un courrielleur léger depuis un ordinateur personnel.

Tout le monde pourra avoir accès aux e-formations offertes à l'ensemble des agents.

Cela sera-il maintenu après la crise et le confinement ? on ne sait pas, la question sera posée.

Point PCA :

Hier, il y avait 61 agents en présentiel et 59 en télétravail (ou plus précisément en position de télétravail) car qui dit télétravailleurs ne veut pas réellement dire télétravailleurs. Sortez vos copies, vous avez deux heures !



D'ici demain, la Direction va rendre ses arbitrages concernant l'attribution des ordinateurs restants pour équiper les collègues. Si vous n'avez pas encore fait votre demande, il y a urgence à le faire. On sait déjà qu'un ordinateur sera affecté à une personne à la direction afin de soutenir les personnels qui traitent les e-contact.

Plus précisément concernant la campagne IR :

-Les messages sur les répondeurs téléphoniques vont être modifiés. Mais, car il y a un mois de taille, le téléphone sera ouvert dans **TOUS** les services **5 JOURS** par semaine de 9 H à 12H et de 13H30 à 16H soit **10 DEMI-JOURNEES**.
il faudra donc prévoir du présentiel en conséquence...



Concernant l'organisation des SIP, le sujet est encore en discussion avec les chefs de service mais compte tenu des charges de travail : courrier, téléphone, saisie à faire en présentiel, il est possible que des agents en télétravail jusqu'à maintenant soient rappelés en présentiel (sauf les agents écartés par le médecin de prévention).



Pour les agents volontaires, venant en renfort pour la campagne (PUC et Direction) ,
l'organisation est à l'étude avec les chefs de service afin d'habiliter les agents sur e-contact
(accès à tout le département ou à un secteur géographique dédié).
Sans doute, seront-ils amenés aussi à assurer des rendez-vous téléphonés (donc en présentiel).

Tout cela risque de faire beaucoup de présentiel, nous resterons donc vigilants pour que cela reste en dessous du plafond préconisé de 40 %, car le DG l'a précisé le seuil de 40 % est un seuil à ne pas dépasser.

« **l'annonce des 40 % est bien un plafond et non un plancher** ». Aussi, le début de la campagne doit s'organiser avec un taux de 25 à 30 % et en fonction de l'évolution de la charge, il pourra être revu dans la limite des 40 % » c'est la DG qui l'a dit !

Nous ne pourrions assurer le respect de cette règle qu'avec votre aide, donc ne surtout pas hésiter à nous faire remonter vos informations sur les sites.

Pour les adhérents Solidaires de l'Indre, vous pouvez nous rejoindre sur le groupe WhatsApp que nous avons ouvert pour le département, pour ce faire, faites la demande d'ajout auprès de Karine.

Pour nous comme pour la direction la priorité reste la sécurité et la protection des agents.

Tenez-nous informés de votre situation sur vos sites et dans vos services.

Prenez soin de vous, lavez vos mains et le reste !

